

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du jeudi 4 juin 2020

Par suite d'une convocation en date du 28 mai 2020 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Jean MICHEL

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Gérald MABILE, Michel BACARISSE, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Marie-Pierre MIGNON, Jérôme MIART, Jérôme LAINE, Xavier CULEUX.
présents	11	
votants	11	Absent excusé :
Délibération n°	14/2020	Secrétaire de séance : Gérald MABILE

Objet : PROPOSITION DE NOMS EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29,

Vu le code des impôts et notamment l'article 1650,

Considérant les conditions de recevabilité des commissaires proposés à savoir : nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir des droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE :

De désigner Mr MICHEL Jean comme président de la commission communale des impôts directs.

De proposer en nombre double les noms des commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux :

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 4 juin 2020
Le Maire,
Jean MICHEL